

Projet culturel du Pays Midi-Quercy – Enjeux et axes

DOCUMENT DE TRAVAIL

(issu de la charte de développement durable du Pays, du projet formalisé par les consultantes et des réunions avec le CDD et les acteurs culturels)

octobre 2006

Le cadre

« **Le Conseil Régional a souhaité intégrer à sa compétence relative à l'aménagement du territoire, une dimension culturelle**, tout particulièrement dans le cadre de la mise en place des Contrats de Pays et des Contrats d'Agglomérations.

Il a donc été conduit à définir pour l'avenir, une véritable **dynamique d'aménagement culturel du territoire** en prenant en compte l'expérience passée car elle a permis de préparer le champ à investir.

L'Etat pour sa part accorde une priorité à la dimension d'aménagement du territoire de sa politique culturelle. »

Extrait du guide méthodologique pour la mise en place d'un projet culturel de territoire du 10/01/02

Le territoire

Le territoire du Pays Midi Quercy fédère quarante-huit communes de l'est du Département du Tarn et Garonne, dont la volonté de se constituer en Pays est l'aboutissement d'une démarche de développement local entreprise il y a une quinzaine d'années.

Entre Aquitaine et Massif central, le relief et l'hydrographie font du Pays Midi Quercy un territoire cohérent, diversifié et complémentaire (causses, vallée et gorges, terrasses alluvionnaires, coteaux calcaires), dont la rivière Aveyron constitue le grand axe fondateur.

Les sols et sous-sols conditionnent les activités humaines depuis la Préhistoire. Leur grande diversité est à l'origine des productions variées et des paysages si différents, remodelés par l'agriculture. Cet environnement explique l'habitat des hommes qui reflète les caractéristiques géologiques du sous sols (terre crue, brique, pierre, galets, ardoise,...) et sa répartition sur le territoire.

L'occupation des sols à dominante rurale (bois, polyculture, culture intensive, élevage extensif) offre des paysages ouverts et contrastés.

Ce territoire diversifié s'est révélé favorable à l'occupation humaine dont les premiers signes avérés remontent au Paléolithique et qui n'a cessé jusqu'à nos jours. Cette continuité de l'habitat à travers l'histoire se comprend aussi à travers les échanges intenses avec les territoires voisins.

La Préhistoire, la colonisation romaine, la croisade des albigeois, les guerres de religion, le développement commercial et industriel ont forgé ce territoire et ont laissé de nombreux témoins en Midi Quercy. L'urbanisation est cependant marquée par les créations médiévales : fondations templières, castelnaux, bastides. Remarquables encore aujourd'hui, repères monumentaux dans le paysage, elles identifient ce Pays et le rendent attractif (du point de vue à la fois de l'installation de nouveaux résidents et de la fréquentation touristique).

L'occupation des sols et le développement économique ont dessiné un territoire qui s'organise à partir de bourgs ruraux et de Caussade, ville centre. Aussi les habitants ont-ils entretenu des liens constants du fait de leurs activités quotidiennes (marchés, loisirs, lieux de travail) et des services publics communs (écoles, bibliothèques, transports,...).

La densité de la population est inégalement répartie ; décroissante d'ouest en est et du sud au nord, les écarts de densité sont de l'ordre de 1 à 10. Cette situation intermédiaire entre ville et campagne, lui confère un pouvoir attractif fort, au risque de créer une fracture territoriale et de nuire à la cohésion de sa population.

Des caractéristiques de son territoire et de son évolution, résulte une prise de conscience des élus, des acteurs socioprofessionnels et des associations.

Dépositaire d'un patrimoine naturel et culturel riche, à fleur de territoire, mais inégalement mis en valeur et dans l'ensemble peu accessible, caractérisé par une population en pleine mutation dont les aspirations, les pratiques sociales et culturelles peuvent apparaître contradictoires et leurs préoccupations éloignées (nouveaux résidents en provenance de milieux urbains), une population au sein de laquelle les associations jouent un rôle dynamique d'intégration, un aménagement de l'espace qui privilégie les zones sous influence urbaine, le Pays Midi Quercy souhaite s'engager dans une étude visant le développement culturel de son territoire, dont la personnalité sera ainsi confortée et la cohésion sociale de ses habitants renforcée.

Les axes de réflexion prioritaires, issus du projet du Pays Midi-Quercy, exposé dans sa charte de développement durable *(axe stratégique n°1, premier objectif – axe stratégique n°2, premier et deuxième objectifs)*

- la mise en valeur du patrimoine culturel, matériel et immatériel
- la mise en réseau des acteurs culturels locaux et régionaux
- L'égalité des services culturels à la population sur l'ensemble du territoire, avec un regard particulier sur l'enfance et la jeunesse.

Les objectifs de l'étude

- Favoriser l'accès à la culture du plus grand nombre et notamment l'accès aux services publics de la culture
- Equilibrer et développer le territoire en équipements culturels publics ou non, qui répondront aux besoins identifiés
- Encourager la création artistique et l'accueil d'artistes
- Favoriser la professionnalisation des acteurs culturels pour conforter et pérenniser l'existant
- Encourager un fonctionnement en réseau des acteurs culturels au niveau local mais aussi en lien avec le réseau régional des structures culturelles institutionnelles
- Evaluer la pertinence de la mise en place d'un outil d'accompagnement et de concertation ou de l'éventualité d'une labellisation territoriale

En préambule : La politique culturelle du Pays Midi-Quercy vise à soutenir une démarche de développement local et une dynamique territoriale. Elle s'inscrit dans une démarche de projet qui tient compte des enjeux de la charte du pays (énoncés en amont), des spécificités du territoire et de l'existant. L'entrée territoriale est primordiale. Le projet culturel en définition doit proposer des axes de développement, priorisés pour les 3 années à venir.

En conséquence, la politique culturelle du Pays n'a pas pour vocation à soutenir un secteur en particulier. Elle place le public au cœur du projet.

Enfin, le Pays initie, anime et coordonne, soutient, encadre et accompagne mais n'a pas pour vocation à mettre en œuvre les projets (à moins que la compétence ne lui ait été déléguée par les Communautés de Communes).

Les enjeux culturels et objectifs stratégiques pour le Pays Midi-Quercy

1. Favoriser l'accès à la culture du plus grand nombre, notamment des jeunes et en particulier au service public de la culture
2. Favoriser l'émergence de projets culturels territoriaux visant la mise en œuvre d'actions durables, cohérentes, lisibles permettant la connaissance des ressources patrimoniales et culturelles du Pays (identité culturelle du territoire)
3. Favoriser la connaissance du patrimoine et des ressources culturelles du territoire, l'appropriation et l'implication des habitants et notamment des jeunes dans les projets culturels et dans la pratique artistique
4. Proposer une offre culturelle de qualité, sur l'année, favorisant les rencontres interculturelles et intergénérationnelles
5. Encourager la création artistique et la rencontre avec les artistes, dans le cadre de projets intégrant la dimension territoriale
6. Accompagner et conforter dans le cadre de conventions d'objectifs, les initiatives locales considérées comme structurantes pour le développement culturel du Pays, par une mise en réseau des acteurs locaux et des équipements (transversalité des domaines et des statuts, professionnels et amateurs), une coopération avec des structures régionales et par la formation
7. Mettre en place les outils et les indicateurs d'évaluation en partenariats avec les acteurs culturels visant à connaître les publics, leurs pratiques et leurs attentes et à apprécier l'efficacité des actions mises en œuvre dans le cadre du projet culturel du Pays et en lien avec les autres politiques conduites à l'échelle du Pays

2 échelles d'actions sont proposées :

- la mise en place d'actions initiées par le Pays et coordonnées à l'échelle du Pays : l'opération expérimentale et la connaissance des publics, dans le cadre des axes transversaux
- le soutien au développement d'initiatives locales et à la structuration des acteurs locaux, dans le cadre des axes thématiques

Les axes du projet culturel

Axes transversaux

- I. La création de réseaux d'acteurs et la mise en place de partenariats de projets territoriaux ou inter territoriaux (coopération Leader+ ou Inter Pays concourant à la mise en œuvre de la stratégie culturelle du Pays) pour une meilleure structuration (patrimoine et action culturelle)

Objectifs

Efficiences des actions vis-à-vis des publics par la mutualisation de moyens et de compétences (qualité des actions mises en oeuvre, recherche de publics, implication du « public-acteur » notamment par le réseau bénévole)

Cohérence, complémentarité et transversalité des projets en terme de contenus (thématiques), d'approches (points de vue), de diffusion – mise en oeuvre d'actions de sensibilisation, médiation et transmission, de promotion

Volonté d'inscrire les actions mises en oeuvre sur la durée

II. La qualification, formations des acteurs culturels professionnels ou non

Objectifs

Des structures ou initiatives confortées par un fonctionnement professionnel au-delà de l'effet de levier de la politique culturelle du Pays

Qualité de l'offre proposée au public

Adéquation entre les actions mises en oeuvre au public et au territoire (programmation pédagogique, accueil et information adaptés,..)

III. La prise en considération du jeune public (enfance et jeunesse) – dans le cadre scolaire et extra scolaire - des publics en difficulté (personnes âgées, personnes handicapées, chômeurs) – et de la mixité sociale et culturelle du public

Objectifs

La conquête des publics notamment les enfants et les jeunes

L'éducation artistique des futurs acteurs culturels, priorité à la curiosité et à la découverte culturelles plutôt qu'à la consommation culturelle

Créer les conditions favorables à l'accès du plus grand nombre à la culture (communication, politique de prix, politique des transports, aménagements spécifiques, pédagogie et programmation adaptées)

La Cohésion sociale par la rencontre des différents publics, notamment les rencontres entre générations

IV. Evaluation du projet et la connaissance des publics

Objectifs

Mise en place d'indicateurs d'évaluation de la mise en oeuvre du projet culturel et de la pertinence de la stratégie

Mise en place d'outils permettant la connaissance des publics fréquentant les équipements culturels du Pays, segmentation des publics, leurs pratiques, leurs attentes et l'efficacité des actions mises en oeuvre par les structures

Mise en place d'indicateurs d'évaluation du fonctionnement des structures

V. Organisation et pilotage du projet (comité technique, commissions CDD et élus, comité de pilotage)

Objectifs

Validation du programme opérationnel (thématique de l'action expérimentale, actions/ projets proposés)

Accompagnement et suivi de la mise en oeuvre

Evaluation

1 – L’opération expérimentale

Objectifs généraux

Qualifier, renforcer et mettre en valeur les marqueurs d’une identité culturelle et immatérielle

Mise en lien de la politique culturelle du pays avec les politiques paysagères, habitat et urbanisme, et tourisme

Diversité et transversalité des approches sur le patrimoine (culturelle, urbanistique, économique,...)

Travail approfondi sur une thématique et constitution d’outils et de supports de médiation pérennes, d’action de sensibilisation, transmission et de réhabilitation

Liens du patrimoine avec la création contemporaine

Prise en compte des enfants/ jeunes (associés au projet et en tant que public)

Objectifs méthodologiques

Cohérence d’actions culturelles transversales pour une palette d’actions plus grande et une cohérence du projet

Evaluer la capacité des acteurs à s’intégrer dans un projet collectif

Evaluation des besoins en terme de formation, d’accompagnement, de mise en place d’outils spécifiques

Actions envisagées

- Un thème à valoriser (le regard, la couleur, l’espace public, les troubadours,..)
- Des connaissances scientifiques et techniques sollicitées et valorisées (inventaires, centralisation d’informations éparses)
- Sensibilisation et valorisation des éléments identifiant le Pays par la production de supports de communication, de documentaires, d’outils de médiation – actions impliquant les jeunes et/ ou prenant en compte le jeune public
- Selon, prise de décision pour une réhabilitation, restauration du patrimoine bâti (chantiers, ateliers, restauration par des professionnels ?)
- Appel à projet la création d’un spectacle, d’un concert, d’une exposition en lien avec la thématique
- Promotion communication
- Evaluation

2 La connaissance des publics – un partenariat avec un organisme de recherche ou une université

Objectifs

Mise en place d’outils d’observation et d’analyse des pratiques culturelles sur le territoire

Identification et connaissance fine des publics

Mise en place d’outils de veille et de prospective

Evaluation des actions mises en œuvres et de la stratégie culturelle du Pays

Action

Définition d’un cahier des charges et mise en place du partenariat avec l’institut de recherche ou l’université et avec les acteurs culturels locaux

Axes thématiques – A DEVELOPPER ET A PRECISER notamment avec le groupe de travail CDD

A. Le Patrimoine culturel (matériel et immatériel)

Des dispositifs d'accompagnement et de financements existent déjà (ministère de la culture en M-P, décentralisation à la Région, SDAP, Conseil Général et CAUE)

Le Syndicat Mixte du PMQ s'est doté d'une charte paysagère dont les liens directs avec une politique culturelle sont indiqués en annexe.

Des actions ont été initiées, des outils ont été mis en place :

Le diagnostic a révélé l'importance des inventaires réalisés, les différents niveaux et leur caractère épars.

Un inventaire exhaustif du patrimoine bâti du pays a été confié à la Maison du Patrimoine. Il ne couvre pas tous les champs : patrimoine archéologique ? Le diagnostic pointe les lacunes en terme d'inventaires et le déficit de lieux d'interprétation une salle d'exposition aux Châteaux de Bruniquel consacrée à la Préhistoire).

Des actions de valorisation ont été conduites dans le cadre notamment de la Charte paysagère (pierre et ateliers murets, chantiers de restauration, cycles thématique, inscription dans les documents d'urbanisme, ...) par les associations du Pays qui mènent des actions dynamiques (qualifiées de militantes dans le diagnostic) et dont l'ancrage territorial (local, Pays et au-delà) constitue un atout en particulier pour ce qui concerne les actions de sensibilisation et de transmission des savoirs et l'implication des populations locales.

D'autres actions ont été initiées par des associations du Pays et concernent également la mémoire collective. L'opération Al Canton a permis le recueil de fonds audio, vidéo, écrits importants. Des inventaires complémentaires seront à envisager en fonction des besoins, notamment l'inventaire des collections d'objets mobiliers. Le diagnostic pointait des thématiques fédératrices entre patrimoine bâti, architecture et patrimoine immatériel (savoir-faire, langue et culture occitane, vie des sociétés et systèmes économiques, mode d'habitat et de vie, mode d'occupation des sols et aménagement du territoire, paysages façonnés par l'homme), entre réalités historiques et problématiques contemporaines, tels les thèmes de l'eau, la vie rurale, la résistance, le camp de Judes, le développement industriel (notamment au travers de l'histoire de la voie ferrée Montauban – Lexos), la gastronomie, le chapeau. Ces thématiques identitaires permettent également de faire le lien avec les actions engagées dans le cadre de la Charte paysagère et d'aborder la notion de patrimoine à travers des prismes complémentaires (sens et valeur accordé au patrimoine, usages et destinations).

Des projets d'ampleur de mise en valeur de savoir-faire spécifiques (les chapeaux (centre d'interprétation), la gastronomie (centre d'art et de design La Cuisine) sont en cours d'émergence. Des liens sont à faire entre ces projets et les actions mises en œuvre sur le territoire (exemple : La Cuisine et les Bistrots de Pays). Ces projets comme le Centre d'art contemporain installé dans l'Abbaye de Beaulieu, établissent des parallèles particulièrement intéressants entre patrimoine, histoire et création contemporaine. Des événementiels participent également à la mise en

valeur de savoir-faire et de productions locales (Estivales du chapeau, Vendanges à l'ancienne).

Des musées ou espaces d'interprétation existent (Maison Payrol, Musée de St Antonin, Maison du patrimoine, salle Préhistoire des châteaux de Bruniquel).

Enfin, des projets de coopération sont en cours ou émergents (eau, pierre sèche, culture occitane) qui contribuent à la mise en œuvre des politiques locales et permettent des échanges d'acquis et d'expériences particulièrement intéressants.

Axes

Les acteurs du patrimoine

- Identifier les acteurs du patrimoine en fonction de leurs missions, de leurs compétences, de leur structuration, de leur niveau et capacité d'intervention
- structurer les partenariats afin de réunir au sein des projets, compétences professionnelles et scientifiques, moyens techniques et logistiques, moyens financiers, réseaux professionnels, ancrage territorial et réseau d'amateurs et / ou bénévoles dans l'objectif de favoriser les actions d'identification et de connaissance (inventaires), de sensibilisation, de transmission, de restauration, de réhabilitation
- recourir à l'ensemble des compétences se trouvant en Midi-Quercy mais également au niveau régional, compétence technique et scientifique (SRI et SRA, SDAP, CAUE, Archives...)

Les musées et sites

- établir des liens cohérents entre les actions envisagés et les musées ou sites du territoire
- identifier les inventaires et les études réalisés pour les mettre à dispositions des acteurs du territoire et du public au sein d'un centre de ressources (unique ou éclaté ?)
- Identifier les collections, la politique d'exposition et de médiation des musées et des espaces muséographiques pour une adaptation des lieux, la mise en place d'une politique des publics et une professionnalisation des équipes, de l'accueil et des actions

Mise en valeur, animation et médiation

- Identifier les priorités en terme de patrimoine fragile à préserver et les actions à mettre en place (patrimoine privé en particulier)
- Organisation de circuits découverte
- Aménagement des sites d'accès et mise en place d'une signalétique cohérente à l'échelle du pays
- Développer une politique d'édition
- Proposer des actions de sensibilisation, information et formation aux divers publics et acteurs du Pays, complémentaire et en lien avec la Charte paysagère
- Proposer des ateliers de découverte et de pratique, notamment pour les jeunes inscrits dans le cadre de projets pédagogiques
- Encourager les liens entre sites patrimoniaux et pratiques et médiation artistiques
- Favoriser les projets de coopération

- Prévoir un dispositif d'accompagnement, de coordination, de concertation et d'ingénierie des projets à l'échelle du Pays

Communication

- Prévoir un dispositif de centralisation des informations (bases de données acteurs, ressources documentaires, projets, événements, calendrier) qui utilise notamment les NTIC

La stratégie et les priorités en matière de patrimoine et d'actions sont à déterminer avec l'ensemble des acteurs du Pays.

La stratégie et les partenariats sont à définir entre les différents acteurs, leurs compétences, leurs missions et leur niveau d'intervention.

Un accompagnement type adefpat pourrait être préconisé afin d'établir des modes de fonctionnement cohérents.

La mise en place de l'action expérimentale permettrait également de décliner les thématiques, d'organiser les actions à mettre en œuvre de façon cohérente et de structurer les partenariats entre les acteurs.

B. Lecture publique

Les Communautés de Communes (à l'exception du Quercy Vert) ont toutes la compétence lecture publique. La mise en réseau, encadrée par la médiathèque départementale et la DRAC est en cours. L'échelle est l'intercommunalité. Le Pays n'a pas pour vocation à intervenir dans la mise en place du schéma.

Les locaux actuellement en cours de restructuration font la place à des espaces de médiation ou de diffusion. Les personnels sont qualifiés et stables dans leur majorité. Les missions dévolues par les Communautés de Communes aux coordinateurs des réseaux intègrent la dimension pluriculturelle des médiathèques bibliothèques. En effet, des partenariats divers avec des acteurs locaux, culturels ou non, existent (centres aérés, intervenants culturels, associations,..), certains s'inscrivent dans des réseaux départementaux (Réal, Confluences). Les médiathèques et bibliothèques sont d'ores et déjà identifiées comme lieux ressources par les acteurs culturels du Pays, qui ont recours aux compétences professionnelles, aux ressources documentaires et aux moyens logistiques offerts par le réseau.

Si le niveau de compétence concernant la mise en œuvre du schéma de lecture publique est départemental et intercommunal, des actions peuvent être envisagées à l'échelle du Pays, notamment au niveau des acquisitions, des animations, de la diffusion et de l'accompagnement de projets.

Axes

Acquisitions spécifiques, animation et médiation

- spécialisations et rotations de fonds documentaires. La constitution de collections spécifiques est en cours à Caylus (langue anglaise), à St Antonin (livres d'artistes, fond photographique, documentaires, ...). Il pourrait être imaginé une politique d'acquisition et de rotation des fonds à l'échelle du Pays.

- Ces collections permettent de créer des liens avec des activités culturelles identifiées : audiovisuel et photographie, arts plastiques, musique et culture occitane. Elles permettent également un enrichissement des ouvrages ou supports documentaire en liens avec des collections proposées dans les musées (exemple Marcel Lenoir, les cisterciens, l'art contemporain,...) avec les sites patrimoniaux et périodes, architectures, savoir-faire concernés.
- Ces politiques d'acquisition spécifique et complémentaire à l'échelle du Pays permettent aussi d'engager des actions avec des publics à la fois variés et déterminés, personnes âgées, jeunes, anglo-saxons, autour de projets interdisciplinaires (ateliers lecture – écriture, conférences, exposition, spectacles), favorisant l'interculturel et l'intergénérationnel. Certaines sont en cours, Réel propose ainsi des lectures par des personnes âgées, destinées à des jeunes (Lire et faire lire), d'autres peuvent être imaginées.
- Des actions sont menées en partenariat avec l'Education Nationale qui pourraient constituer une porte d'entrée pour l'intégration de projets culturels « Pays » dans les projets pédagogiques des établissements

Lieux d'information et de diffusion

- les espaces pourraient accueillir des spectacles de petites formations et identifier les médiathèques comme des lieux de diffusion culturelle inscrits dans une démarche d'action culturelle
- les compétences des professionnels pourraient être mises au service de l'élaboration de projets territoriaux en concertation avec d'autres acteurs dans des domaines différents (soutien à l'ingénierie et l'élaboration de projets)
- lieux ressources, les bibliothèques par la variété des services proposés, dont l'utilisation des NTIC et l'informatisation sont des médiateurs particulièrement intéressants (pédagogie de recherche d'informations, réponses individualisées), ouverts à des publics variés.

Lieux de connaissance des publics et de leurs pratiques culturelles

- Les bibliothèques peuvent également mettre à disposition du territoire des informations précises sur leur public et leurs pratiques.

Le réseau de lecture publique intercommunal et la coordination de certaines actions au niveau du Pays en font les acteurs incontournables du projet culturel du Pays.

C. Arts visuels – audiovisuels, photographie

La présence de professionnels (entreprises et associations), dans les domaines de la photographie, de l'audiovisuel, du son et de la radio (radio associative CFM), les interventions en milieu scolaire (Le Fond et la Forme), l'existence de festivals, les hivernales du documentaire, son ancrage territorial et l'impact des sujets traités au sein de la population locale, le festival de cinéma en plein air des Terrasses et vallée de l'Aveyron son partenariat avec Eidos et la présence du public (de Midi-Quercy), la proposition d'ateliers ou l'implication des jeunes dans des projets d'animation, de diffusion et de communication culturelle (Planète ado entre la Communauté de Communes TVA et CFM) ou les incorrigibles de CFM avec les centres de loisirs, le partenariat avec le collège de St Antonin, la présence de lieux de diffusion (4 salles de cinéma, 2 salles VHTR), la présence de réseaux professionnels structurés et reconnus au niveau régional (Gindou, ciné32, Rieupéroux) et la politique régionale en faveur du

cinéma et de l'audiovisuel (création, production et diffusion) posent un contexte favorable au soutien de structures de niveau professionnel, contribuant au développement culturel du territoire et s'inscrivant dans les axes du projet culturel.

Axes

- Identification et mise en réseau des acteurs autour de projets territoriaux (dont les bibliothèques)
- Favoriser la transmission des savoirs et compétences techniques dans le cadre d'ateliers d'initiation à destination notamment des jeunes, dans et hors cadre scolaire (organisation d'une filière Education nationale ?)
- Encourager l'intégration des programmations ou productions locales dans les salles de diffusion existantes
- Inciter à la mise en place de programmations intégrant les thématiques « Pays » dans le cadre des festivals
- Soutenir les actions impliquant les jeunes
- Soutenir les productions documentaires, photographiques, audio permettant une meilleure connaissance des ressources culturelles du Pays
- Soutenir les actions de diffusion intégrées dans un projet pédagogique ou de médiation à l'égard du public (ateliers de pratiques ou de décryptage, conférences,...) pour ne pas restreindre au contenu mais donner les outils de compréhension, d'analyse et de critique
- Encourager les partenariats avec d'autres structures professionnelles reconnues en Midi-Pyrénées du point de vue de la programmation et de la diffusion
- Encourager la coopération inter Pays, notamment dans le cadre de résidences de création

D. Arts plastiques

La présence du centre d'art contemporain à Beaulieu, entendue du point de vue site et collection, la présence d'artistes nombreux sur le territoire, les projets d'exposition (expositions chez l'habitant, dans les commerces organisés à Caussade), la création d'un centre d'art sur le design, la présence de musées (dont Marcel Lenoir), d'ateliers ou d'écoles (Maison intercommunale des arts) permettent d'envisager la mise en place d'actions concertées pour une meilleure connaissance des ressources et artistes du territoire (production de supports de communication sur leur travail, leur démarche et leurs œuvres, expositions).

Axes

- Identifier les artistes du Pays et leur démarche
- Encourager les liens entre pratiques artistiques, enseignements, sites et collections accessibles au grand public sur le territoire
- Favoriser l'émergence d'un centre de ressources, d'accueil et de médiation à l'art contemporain à l'Abbaye de Beaulieu – création d'une artothèque ?
- Encourager les partenariats et les passerelles entre artistes, écoles ou ateliers de pratique et le centre d'art et de design La Cuisine

- Identifier et faire connaître les lieux d'exposition du Pays (dont les galeries)
- Soutenir les actions favorisant la rencontre du public avec les artistes
- Inciter au développement de partenariats avec les centres d'art de Midi-Pyrénées
- Soutenir les actions visant la production de supports de communication sur le travail des artistes dont la qualité du travail est reconnue, leur démarche et leurs oeuvres

E. Spectacle vivant (théâtre, musique, danse, arts de la rue)

Le schéma départemental des enseignements artistiques (notamment musique et danse) est en cours de définition (Conseil Général, ADDA et DRAC). Il permettra de trouver les complémentarités entre les compétences départementales, intercommunales et le rôle du Pays. Le projet pourra évoluer en fonction des éléments dont il disposera. Cette question n'est donc pas évoquée ici.

Ainsi que le présentait le diagnostic, le spectacle vivant est entendu comme « un spectacle (théâtre, musique, danse cirque, saltimbanques) donné par des artistes « en chair et en os » devant un public venu de son plein gré » et traité comme tel.

L'offre de spectacles est accessible notamment par l'intermédiaire de festivals dont certains sont reconnus au niveau régional voire national :

- le festival lyrique des châteaux de Bruniquel, consacré à Offenbach
- le festival des musiques actuelles, Des croches et la lune, à Verfeil,
- l'université d'été Lenga viva à Laguépie ,
- le festival d'automne de Caussade,
- la Fête de l'Escola à Lavaurette

La programmation de ces festivals intègre souvent de façon transversale d'autres domaines artistiques (livre, films, expositions d'art, contes, théâtre, concerts,...).

Des salles de diffusion sont également identifiées, notamment l'Espace Bonnaïs à Caussade pour les musiques actuelles et le Florida à Septfonds pour le théâtre.

Le répertoire des acteurs culturels mis en place par l'ADDA 82 est un outil de connaissances des compagnies, associations ou artistes installées dans le Pays et le Département.

Axes

- Identification des lieux structurants de diffusion (pôles) pour un soutien aux équipements, à la gestion et l'animation des lieux
- Identification des lieux de diffusion pouvant accueillir des petites formations (type médiathèques, bistrot de Pays,...) pour les faire connaître localement
- Identification et mutualisation des moyens logistiques (chapiteaux, gradins, grill, lumières,...) de certaines communes

- Développement des partenariats avec le service du Conseil général la COGEMA pour le prêt de matériel technique et l'ADDA pour une aide à la programmation
- professionnalisation des équipes et de la gestion des lieux de diffusion par la mise en place de formations ou d'accompagnements adaptés
- Intégration dans les réseaux régionaux visant les échanges avec d'autres structures professionnelles pour des partenariats du point de vue de la programmation et de la conquête des publics – coopération inter pays
- Incitation à l'organisation de temps de rencontres entre professionnels et amateurs et entre artistes et le public, notamment dans le cadre de résidences de création s'inscrivant dans le cadre de projets territoriaux
- Evaluation du fonctionnement des lieux de diffusion, des conditions d'accueil des spectacles et du public, de l'adaptation des outils de communication et d'information au public, de la pédagogie mise en place autour de la programmation

F. Culture occitane

La culture occitane est ici identifiée comme un domaine d'intervention particulier, même si elle entre dans le champ des actions lecture publique, spectacle, patrimoine,...

Présente dans l'histoire, les lieux (toponymie), la littérature, le patrimoine,... la langue et la culture occitane est très présente en Midi-Quercy. Elle contribue à la compréhension des lieux et des hommes et constitue un facteur de lien social et inter générationnel.

Elle peut à la fois être intégrée de façon transversale : dans la communication touristique, la communication institutionnelle.

Elle peut faire l'objet d'actions de sensibilisation, de transmission et de médiation. Des actions sont déjà engagées par divers acteurs, Lenga Viva, Réveil occitan, Sautaboc, Fin Armor comme par le Pays coopération Leader+, opération Al Canton, ou les Communautés de Communes telle TVA qui constitue un fond sonore et de musique traditionnelle au sein de la médiathèque de Nègrepelisse, 26 écoles primaires sur 39 proposent un initiation à l'occitan et à sa culture et 2 sites sont bilingues.

Axes

- structuration de l'offre dans un objectif de lisibilité, d'identification des acteurs et de communication
- mise en réseau des acteurs à l'échelon local et régional pour une plus grande ampleur des projets et une meilleure diffusion et communication
- Identification d'un pôle structurant et fédérateur pour une plus grande mutualisations d'actions et leur structuration
- Soutien aux actions permettant de faire mieux connaître la culture occitane dans toutes ses composantes
- intégration de la langue occitane dans la communication du pays dont la signalétique envisagée dans le cadre de la charte paysagère mais aussi dans le cadre de la mise en place d'une signalétique touristique
- soutien aux projets pédagogiques, notamment à destination des jeunes hors temps scolaire – les actions proposées dans le cadre scolaire sont à discuter avec l'Inspection d'académie.

G. L'Enfance et la jeunesse

L'existence d'une politique enfance et jeunesse et de la compétence au sein des Communautés de communes, la contractualisation avec la DDJS dans le cadre des dispositifs CEL et avec le Conseil général, dans le cadre de procédures établies pourraient permettre d'intégrer des projets culturels (dont l'opération expérimentale) dans ces dispositifs. Les CEL ont également l'avantage de favoriser et d'identifier la prise en charge des projets par les jeunes eux-mêmes et leur accompagnement technique. Des critères ont été établis intégrant la dimension développement local et ancrage territorial. Des manifestations ou actions ont été identifiées et soutenues dans le cadre du dispositif CEL. Un accompagnement ADEFPAT est en cours avec les coordinatrices jeunesse et enfance. Cela peut être le cadre à l'établissement d'un projet culturel Pays Enfance et jeunesse.

Par ailleurs, des projets culturels ont été menés en partenariat avec l'Education Nationale et intégrés dans les projets pédagogiques des établissements scolaires.

Axes

- Identifier ce qui se fait déjà dans le cadre scolaire et dans le cadre des loisirs, en particulier les actions portées par les jeunes
- Intégrer la dimension culturelle au sein des CEL des Communautés de Communes en concertation avec l'ensemble des partenaires concernés
- Contribuer à l'insertion de la dimension culturelle au sein des projets d'établissements et notamment la découverte du territoire et de ses ressources
- Accompagner techniquement et financièrement le développement de projets culturels portés par des jeunes fédérateurs à l'échelle du pays
- Intégrer le point de vue des jeunes dans le cadre de restructuration ou d'aménagements d'équipements culturels publics (type Sacré cœur) – un conseil de développement des jeunes au sein du Pays ?

A traiter la communication « Pays »

La PRIORISATION des axes est à déterminer.

Les critères de sélection des projets seront proposés en phase 3 ainsi que des fiches Projets/actions seront réalisées indiquant : les objectifs/ la mise en œuvre/ les compétences – partenariats requis/ l'évaluation et le coût du projet (estimation)

Patrimoine bâti et savoir-faire

Inscription dans le cadre de la Charte paysagère, rappels des axes et préconisations

Dans la charte paysagère, les documents « Enjeux et stratégie », « Plans de paysage » (1 plan de Pays, 3 plans de terroir) et la « Boîte à outils » identifient des enjeux pour le territoire, proposent des orientations stratégiques majeures et des recommandations transversales et thématiques indiquant les axes prioritaires, les objectifs, le contenu, les modalités de mise en œuvre et les compétences requises - partenariats

Enjeux et stratégie pour la préservation et la valorisation du patrimoine bâti et des savoir-faire

- 1. Proposer un projet partagé aux territoires de la terre crue**
- 2. Valoriser le petit patrimoine identitaire**
- 3. Identifier et valoriser les matériaux, les couleurs, les lumières**
- 4. Protéger et valoriser les sites remarquables non protégés**
- 5. Valoriser les savoir-faire agricoles et ruraux**

Enjeux touristiques et stratégie de développement (étude tourisme/ charte paysagère)

1. Proposer un projet partagé aux territoires de la terre crue

Habitat, fermes

Connaissance, reconnaissance (identification), revalorisation et réhabilitation

Valorisation du travail déjà engagé (inventaire et réhabilitation)

Valorisation d'un matériau adapté aux exigences du développement durable pour la création d'un habitat contemporain

Mobilisation des savoir-faire

Faire émerger un centre de ressources spécifiques sur la réhabilitation et la valorisation de ce matériau

2. Valoriser le petit patrimoine identitaire

Pigeonniers, granges, calvaires, puits, fontaines, moulins,, murets,...

Identification (repérages), valorisation, réhabilitation

Action et initiatives ayant vocation à être fédérées par la Maison du Patrimoine

Développer et mettre en cohérence ces actions à l'échelle du Pays : faire connaître, relier ces éléments à des circuits de découverte, faire émerger un pôle de compétence spécifiques

3. Identifier et valoriser les matériaux, les couleurs, les lumières

La couleur du bâti est un vecteur de savoir-faire et des traditions du territoire

Valorisation

Analyse chromatique du bâti, mise en place d'une palette de couleurs, liens avec le patrimoine naturel (terre, sols)

Favoriser l'échange et la transmission des savoir-faire, actions de sensibilisation et de formation

4. Protéger et valoriser les sites remarquables non protégés

Approfondir la connaissance, la reconnaissance et la valorisation des éléments

remarquables (sites, ensembles bâtis et formes urbaines médiévales : les bastides)

Recensement, protection, découverte et valorisation lors de l'élaboration de documents d'urbanisme

5. Valoriser les savoir-faire agricoles et ruraux

Les productions agricoles et les constructions associées

Poursuivre les politiques de qualité production, organiser le transfert des savoir-faire vers les jeunes générations, réflexions sur l'évolution de la production agricole/ attentes de la société contemporaine

6. Enjeux touristiques et stratégie de développement (étude tourisme/ charte paysagère)

Optimiser la valorisation touristique des richesses patrimoniales, naturelles et culturelles

Optimiser le maillage des acteurs touristiques pour développer les produits et les offres de séjours

Optimiser la démarche de mise en marché : promotion, communication et commercialisation

Les enjeux de la charte paysagère : formaliser les portes d'entrées touristiques

Valoriser les routes paysagères et les itinéraires de découverte (préservation et réhabilitation, signalétique, circuits)

Recommandations transversales, notamment

- la formation, la sensibilisation (élus, acteurs professionnels, habitants, anciens et nouveaux, jeunes) et la pédagogie
- la communication et l'information